

RAPPORT D'ACTIVITES 2014

L'année 2014 est une année charnière pour l'Institut de la Concertation, marquée notamment par la création d'un poste de chargé de mission. Le programme « Garantir la concertation » connaît une étape décisive avec la finalisation de ses propositions, plusieurs groupes d'échange de pratiques se sont tenus et deux rencontres de portée nationale ont été organisées : la première à Valence sur le thème « Qui fait quoi pour améliorer la démocratie ? » et la seconde à Lille intitulée « Rencontre nationale des professionnels de la démocratie participative ». Enfin, une étude en partenariat avec l'Institut de Recherche et débat sur la Gouvernance sur “Le contrôle citoyen de l'activité parlementaire” a été lancée en septembre.

Activités

▪ Rencontre nationale « Qui fait quoi pour améliorer la démocratie ? »

Cette rencontre organisée en partenariat avec le collectif Pouvoir d'Agir et le département de la Drôme, avec le soutien de la Fondation de France et du GIS Démocratie et Participation, a réuni 206 personnes le 23 septembre 2014 à Valence.

L'objectif était de travailler collectivement à partir de nouvelles expériences démocratiques croisant initiatives institutionnelles et initiatives citoyennes de participation.



La rencontre s'est organisée autour d'interventions introductives, de la présentation d'une dizaine d'expériences et d'un espace forum où les participants ont pu rencontrer des porteurs de projets.

Elle se poursuivra par un processus de recherche-action multi-acteurs de plusieurs mois dont les modalités précises restent à définir avec les participants.

▪ **Rencontre nationale des professionnels de la démocratie participative**

L'Institut de la Concertation a co-organisé cet évènement avec le Département du Nord et le Centre national de la fonction publique (CNFPT) du Nord Pas-de-Calais les 18 et 19 novembre 2014 à Lille.

Une première édition avait eu lieu en 2011, organisée par le Conseil Général du Val-de-Marne ; cette deuxième édition a permis de poursuivre le partage d'expériences, d'outils, et de réflexions amorcés en 2011, en les replaçant dans le contexte et les interrogations de 2014 : réforme territoriale, évolution du cadre réglementaire, montée en puissance de démarches participatives non institutionnelles, maturation des outils numériques, renouvellement des projets municipaux...

La rencontre s'est déroulée sur deux jours et a accueilli une centaine de participants.



▪ **Chantier collectif « Garantir la concertation »**

Ce processus de travail multi-acteurs initié en 2012 a pour objectif de formuler des recommandations aux législateurs, aux maîtres d'ouvrages, aux institutions publiques et à la société civile afin de renforcer la qualité des processus de concertation et de limiter les critiques à son égard en faisant intervenir des tiers garants. Il est coordonné par l'Institut de la Concertation et mobilise quinze organismes : institutions publiques, entreprises, collectivités territoriales et associations. Au total, une centaine de personnes ont contribué à ce processus en participant à l'un ou l'autre des ateliers. La Fondation de France, qui avait précédemment commandé à l'association Arènes un rapport à ce sujet, y participe activement.

En 2013, deux ateliers et une enquête en ligne ont été organisés, suivis en 2014 par un dernier atelier, puis par la formulation de propositions soumises à discussion via internet et au moyen d'une réunion de travail d'une journée (photo). Ces propositions ont été finalisées en octobre 2014 et présentées publiquement le 6 novembre 2014 à Paris, au Palais Bourbon en présence d'une centaine de participants. .



▪ Etude sur le contrôle citoyen de l'activité parlementaire

En septembre 2014, l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG) a lancé, avec le soutien de Sergio Coronado, député de la deuxième circonscription des Français établis hors de France, une étude comparative sur le contrôle citoyen de l'activité parlementaire en France, au Mexique et en Colombie. L'IRG a missionné l'Institut de la concertation afin de réaliser la partie "France" ; cette étude comprend un panorama des différents types de dispositifs existants, deux études de cas et une partie analytique.

La publication et la présentation publique de cette étude sont prévues en 2015.

Dans ce cadre, Pierre-Yves Guihéneuf et Lucie Anizon ont été invités à Bogota du 12 au 14 novembre 2014 pour participer à une conférence intitulée "El control ciudadano de la acción pública : ¿Qué impacto?". Cette conférence a réuni des participants de Colombie, Equateur, Bolivie, Pérou. Elle a été suivie par une journée de travail entre les trois équipes nationales (Mexique, Colombie, France) travaillant sur l'étude.



▪ Groupes d'échange de pratiques

Huit groupes d'échange de pratiques (GEP) ont été organisés en 2014. Les trois premiers se sont déroulés de mars à juillet 2014 sur les thèmes suivants :

- 17 mars 2014 à Fontaine (Isère) : **Comment mobiliser ?** Pistes d'action et outils pour encourager la participation des partenaires locaux et des publics éloignés des processus de concertation. GEP organisé en partenariat avec le service Démocratie participative de la Ville de Fontaine.
- 15 mai 2014 à Montpellier : **Rendre la concertation appétente.** GEP organisé en partenariat avec l'association Dified.
- le 1^{er} juillet 2014 à Paris (photo) : **Gérer les situations conflictuelles dans les concertations : médiation et concertation.** GEP organisé avec la participation de professionnelles de la médiation.

Ces sessions ont réuni entre 10 et 28 participants (agents de collectivités, consultants, associations, étudiants et personnes en recherche d'emploi).

Au cours du second semestre, des GEP ont été réalisés dans plusieurs villes dans la perspective de préparer la participation de praticiens de la concertation au colloque 2015 du Groupement d'intérêt scientifique « Démocratie et participation » sur le thème des relations entre chercheurs et acteurs de la participation. Ces GEP se sont tenus à :

- Paris (30 septembre 2014)
- Echirolles (3 octobre 2014)
- Bordeaux (8 octobre 2014)
- Marseille (9 octobre 2014)
- Montpellier (9 octobre 2014)

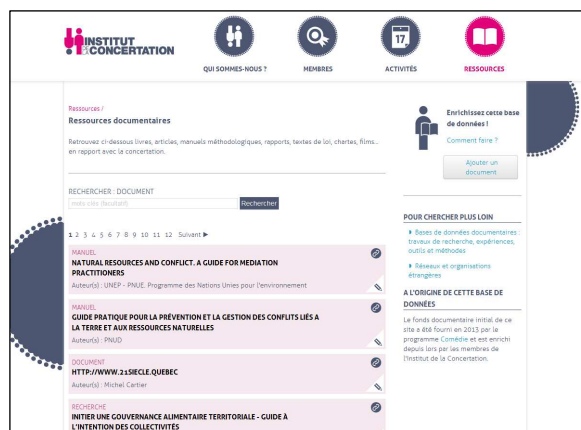
Ils ont réuni au total une cinquantaine de participants, dont une dizaine s'est portée volontaire pour intervenir au colloque du GIS "Chercheur.es et acteur.es de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses" en tant que "discutants-praticiens".



■ Site internet

Le site internet mis en place en 2013 s'étoffe. Il est alimenté en partie par les membres de l'Institut de la Concertation. Il propose désormais :

- Plus de 350 références bibliographiques sur la concertation et la participation du public, dont la plupart sont en téléchargement gratuit ; les travaux de recherche sont volontairement peu représentés, le site du GIS Démocratie et Participation étant plus exhaustif dans ce domaine ;



- des annonces de formations courtes ou longues ;
- des annonces de colloques, rencontres, séminaires... ;
- depuis 2014, des liens vers des bases de données bibliographiques et des banques d'expériences de concertation et de participation ;
- des offres d'emploi.

Partenariats

Des contacts ont été pris (ou poursuivis) en 2014 avec :

- Le Comité 21, qui a sollicité la participation de l'Institut de la Concertation à la rédaction du document « Pour une concertation constructive entre entreprises et parties prenantes ». L'Institut a ainsi participé à une journée de co-construction pour la rédaction de ce document dont les principes directeurs ont été présentés le 13 janvier 2015 à l'Auditorium du Commissariat général au Développement Durable.

- Le réseau Démocratie Participative, qui regroupe principalement des élus (www.demospart.fr). Pierre-Yves Guihéneuf a présenté l'Institut de la Concertation lors de sa rencontre annuelle à Martigues le 19 septembre 2014.
- Le GIS « Démocratie et Participation » dont nous avons intégré le Conseil de Groupement depuis 2013. Etienne Ballan y représente l'Institut de la Concertation, avec Judith Ferrando et Aline Guérin. L'Institut de la Concertation a contribué activement à la préparation du colloque 2015 du GIS.
- L'association Décider Ensemble, qui participe au chantier « Garantir la concertation » et avec qui nous échangeons régulièrement des informations.
- L'association nouvellement créée Démocrate Ouverte qui a invité des membres de l'Institut de la Concertation à rejoindre son Conseil d'administration.

Perspectives

▪ Journée de l'Institut de la Concertation

L'Institut de la concertation organisera le 13 mars 2015 une journée d'échange intitulée : "Participer demain ! Comment mieux faire vivre la démocratie participative en France ?" à l'occasion de la présentation de son nouveau Manifeste. Cette journée permettra de revenir sur les récentes évolutions du contexte politique en matière de démocratie participative, et aura pour objectif de travailler avec nos membres et partenaires sur les conditions d'un approfondissement des pratiques démocratiques. Ce sera également pour l'Institut l'occasion de revenir sur les projets passés ou en cours, de mieux s'adapter aux attentes de ses membres et partenaires, et de co-élaborer avec ceux-ci des perspectives de travail pour 2015.

▪ Groupes d'échange de pratiques

De nouveaux groupes d'échange de pratiques sont prévus en 2015 dans plusieurs villes de France. Autant que possible, des partenariats seront recherchés avec des organismes locaux.

▪ Séminaire international acteurs-chercheurs

Dans la continuité du travail mené sur les tiers garants depuis 2013, l'Institut de la Concertation projette d'organiser en 2015 un séminaire associant chercheurs et praticiens de plusieurs pays autour d'un partage d'expériences et d'analyses sur les tiers dans les concertations : garants, médiateurs, facilitateurs. Les recherches de financement sont en cours.

▪ Publications

En 2015, l'Institut de la Concertation souhaite entamer la publication de documents de 4 pages destinés à faire le point sur un thème particulier (les garants, les chartes, etc.) ou à vulgariser des travaux de recherche. Ces documents seront mis en ligne sur son site.

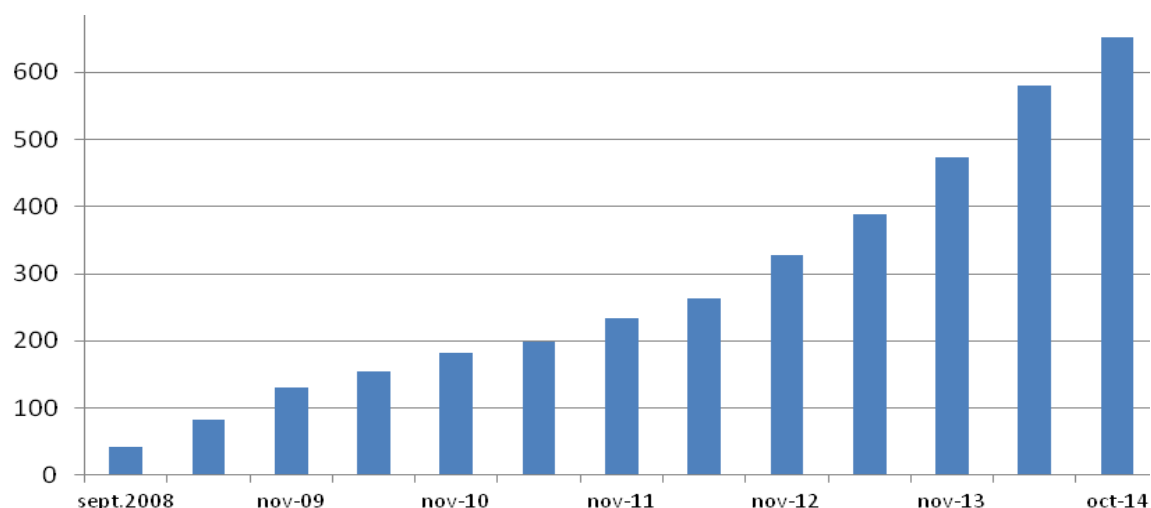
▪ Newsletter

L'Institut de la Concertation diffuse des informations sur ses activités à une liste qui comporte (fin 2014), plus de 800 adresses. Une newsletter a été créée et la première diffusion sera lancée en février 2015.

Membres de l'Institut de la Concertation

Pour mémoire, l'Institut de la Concertation est un réseau informel appuyé sur une association, « Les Amis de l'Institut de la Concertation ». L'adhésion à l'Institut de la Concertation est gratuite et individuelle, et implique de se reconnaître dans ses principes explicités sur son site internet. Elle est différente de l'adhésion à l'association des Amis de l'Institut de la Concertation.

Fin 2014, l'Institut de la Concertation comptait près de 700 membres. L'évolution depuis sa création est résumée sur le graphique ci-après.



Association « Les Amis de l'Institut de la Concertation »

Cette association met en œuvre les activités de l'Institut de la Concertation et gère ses moyens financiers. Elle a tenu son assemblée générale le 25 mars 2014 et a accueilli un nouveau membre au sein de son Conseil d'administration : Pascal Jarry, agent territorial à la Ville de Toulouse qui bénéficie d'une longue expérience de la participation citoyenne. Le nouveau CA est composé de :

Etienne Ballan
Clémence Bedu
Christophe Beurois
Loïc Blondiaux
Hélène Cauchoix
Judith Ferrando (Présidente)
Aline Guérin
Pierre-Yves Guihéneuf (Secrétaire)
Pascal Jarry
Laurence Monnoyer-Smith
Bertrand Paris (Trésorier)
Gilles-Laurent Rayssac

Enfin, grâce à l'appui de la Fondation de France, un poste de chargée de mission a pu être créé et confié à Lucie Anizon, employée à mi-temps pour participer au développement des activités de l'Institut de la Concertation.